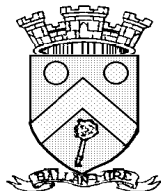


Mairie  
de  
**BALLAN-MIRE**  
**37510**

Canton de BALLAN-MIRE

**Ballan-Miré**, le 29 mai 2009

☎ : **02.47.80.10.00**



## COMPTE RENDU DU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 MAI 2009

Affiché en vertu de l'article L 2121-25  
Du Code Général des Collectivités Territoriales

00000000

Séance ouverte à 20 h 30

- 1- Demande d'adhésion de la Commune de BALLAN-MIRÉ à la Communauté d'Agglomération Tour(s)plus et demande de dissolution de la Communauté de Communes de « La Confluence »

La Commune de BALLAN-MIRÉ souhaitant adhérer à la Communauté d'Agglomération de Tour(s)plus, cette volonté remet en cause la pérennité de l'existence de la Communauté de Communes de la Confluence.

Considérant que la dissolution de la Confluence apparaît comme une étape nécessaire pour permettre à la Commune de BALLAN-MIRÉ d'adhérer à la Communauté d'Agglomération de Tour(s)plus, le Conseil Municipal sollicite l'adhésion de la Ville à la Communauté d'Agglomération de Tour(s)plus, demande à Monsieur le Préfet de prononcer la dissolution de la Communauté de Communes de la Confluence et approuve la clef de répartition du patrimoine tirée de la part contributive de chaque Commune membre, retenue par le rapport d'analyse juridique et financière.

Vote : 21 Pour - 6 Contre - 1 abstention

Plus aucune question n'étant à l'ordre du jour,  
la séance est levée à 21 h 00.

0o0o0o0o0

Le Maire

Laurent BAUMEL